

CONSEIL GÉNÉRAL DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

10



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONSEIL GENERAL DES PECHEES POUR LA MEDITERRANEE

Rapport de la dixième session

Rome (Siège de la FAO), 8 au 13 décembre 1969

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rep.gen.Fish.Coun.Mediterr.(Fr), 10

ROME 1970

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	5
I. ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL DU CGPM	5
A. Groupe de travail sur l'utilisation et la commercialisation du poisson et des produits de la pêche	5
B. Groupe de travail sur les statistiques des pêches et l'échantillonnage biologique	5
C. Groupe de travail sur la pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines	6
D. Groupe de travail sur l'évaluation et l'exploitation des ressources démersales	7
E. Groupe de travail sur les ressources de scombridés méditerranéens	7
F. Réseau de chercheurs sur la sardine	8
II. RESULTATS ET SUITES DU COLLOQUE CGPM-CIESM SUR LES RESSOURCES DE FOND DE LA MEDITERRANEE ET LEUR EXPLOITATION	8
III. COOPERATION INTERNATIONALE	9
A. Etude en commun de la Méditerranée (ECM)	9
B. Coopération future avec la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (CIESM)	9
IV. POLLUTION MARINE EN MEDITERRANEE ET SES EFFETS SUR LES RESSOURCES VIVANTES ET LA PECHE	10
V. PROMOTION ET COORDINATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) ET AUTRES ACTIVITES MULTILATERALES DANS LA REGION	11
VI. AUTRES QUESTIONS	11
A. Réunion du Comité de lecture	11
B. Divers	12
VII. POINTS DE CONCLUSION	12
A. Adoption du rapport et des recommandations	12
B. Election du Président et des vice-Présidents	13
C. Date et lieu de la prochaine session	13

./...

	Page
ANNEXES	
I. Etats Membres	15
II. Liste des participants	17
III. Ordre du jour	27
IV. Liste des documents préparés pour la session	29
V. Allocution d'ouverture de M. Roy I. Jackson, sous-Directeur général (Pêches)	31
VI. Rapport du Colloque CGPM-CIESM sur les ressources de fond de la Méditerranée et leur exploitation	33
VII. Rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'utilisation et la commercialisation du poisson et des produits de la pêche	47
VIII. Rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail sur les statistiques des pêches et l'échantillonnage biologique	53
IX. Rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines	67
X. Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur l'évaluation et l'exploitation des ressources démersales	73
XI. Rapport du groupe de travail <u>ad hoc</u> sur la pollution marine en Méditerranée et ses effets sur les ressources vivantes et la pêche	79

INTRODUCTION

1. La dixième session du Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM) s'est tenue au siège de la FAO, à Rome, du 8 au 13 décembre 1969, sous la présidence du Dr Cusmai et en présence des délégués de 14 Etats Membres et des observateurs d'un Etat non Membre et de huit organisations internationales. Elle a été précédée, les 5 et 6 décembre, par le Colloque CGPM-CIESM sur les ressources de fond de la Méditerranée et leur exploitation. Une liste des participants figure à l'annexe II, page 17.
2. M. Roy I. Jackson, sous-Directeur général (Pêches), a souhaité la bienvenue aux participants. Son allocution d'ouverture est reproduite à l'annexe V, page 31.
3. L'ordre du jour reproduit à l'annexe III, page 27, a été adopté.
4. La durée de la session a été partagée entre six sessions plénières et les réunions des cinq groupes de travail suivants:
 - a) Utilisation et commercialisation du poisson et des produits de la pêche
 - b) Statistiques des pêches et échantillonnage biologique
 - c) Pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines
 - d) Evaluation et exploitation des ressources démersales
 - e) Pollution marine en Méditerranée et ses effets sur les ressources vivantes et la pêche.

I. ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL DU CGPM

5. Au cours de ses deux premières séances plénières, le Conseil a examiné les activités intersessionnelles de ses organes subsidiaires, approuvé leurs rapports et discuté de leurs activités futures. Les points particuliers qui se rapportent à chacun de ces groupes figurent ci-après:

A. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UTILISATION ET LA COMMERCIALISATION DU POISSON ET DES PRODUITS DE LA PECHE

6. Le Conseil a entendu un rapport du secrétariat sur les activités du groupe. Il a approuvé le rapport de sa première réunion qui s'est tenue à Rome, du 19 au 21 février 1969 (document GFCM/10/69/4). Plusieurs délégués ont exprimé leur vif intérêt pour le travail réalisé au cours de ce biennium, et il a été admis que le groupe devrait être maintenu. La nécessité de meilleures méthodes de conservation du poisson sur les petits bateaux de pêche a été soulignée. On a considéré que l'emploi de l'eau de mer réfrigérée (EMR) pourrait fournir une solution à ce problème et que de nouvelles recherches dans ce sens devraient continuer. Elles devraient tenir compte des implications économiques sur les coûts de la production et le prix du poisson. Le Conseil a été d'avis que le groupe de travail devrait, au cours de sa deuxième réunion, étudier cette question plus à fond et proposer à la séance plénière un programme de travail pour le prochain biennium.

B. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES DES PECHEES ET L'ECHANTILLONNAGE BIOLOGIQUE

7. Le Conseil a examiné le rapport de la première réunion du groupe de travail qui s'est tenue à Rome du 4 au 6 mars 1969 (document GFCM/10/69/8). Il a noté en particulier les points suivants:

- a) Un projet de carte reproduisant la région de la Méditerranée et de la mer Noire avec huit zones principales a été préparé et l'on envisage de subdiviser ces zones en vue d'étudier des espèces sélectionnées.
- b) Une "Liste de catégories statistiques" a été préparée, mais il reste nécessaire d'y apporter de légères modifications.

- c) On a entrepris d'établir une "Liste d'espèces à des fins statistiques" mais, les progrès n'étant pas suffisants, la production d'un document indiquant la situation actuelle n'est pas justifiée. On doit poursuivre les travaux afin de dresser un projet de liste au cours de l'année 1970.
- d) Une "Liste de données dont la collecte est suggérée pour les navires de pêche" a été préparée. De légères modifications devront lui être apportées pour qu'elle prenne sa forme définitive et l'on va aborder le travail de classification des bateaux de pêche qui devra permettre d'analyser les statistiques des prises et de l'effort de pêche.
- e) Des activités ont été entreprises, et se poursuivront, afin de mettre au point un système commun pour l'envoi à la FAO, par les services nationaux, de données statistiques sur les prises (et éventuellement sur l'effort de pêche), en vue de faciliter la production d'un meilleur Bulletin statistique des pêches pour la Méditerranée et la mer Noire.
- f) Il est indispensable de recueillir certains types de renseignements statistiques sur les prises, l'effort de pêche, la composition des quantités débarquées selon la longueur (et éventuellement l'âge) des poissons, pour évaluer les stocks et l'état de leur exploitation. Une liste provisoire des espèces qui doivent avoir la priorité pour la collecte des données a été incluse dans le rapport du groupe de travail.
- g) Il est nécessaire de normaliser les méthodes suivies pour les mesures, l'enregistrement et les rapports concernant la longueur des poissons; le rapport du groupe de travail a défini des normes détaillées.
- h) Une recommandation incluse dans le rapport du groupe de travail invite le CGPM à étudier la possibilité d'organiser un cours régional de formation sur les méthodes d'échantillonnage destinées à l'évaluation des stocks.

8. Le rapport a été adopté, mais certaines réserves ont été formulées en ce qui concerne la liste des espèces pour l'échantillonnage biologique, les zones statistiques et la classification des bateaux, qui ont été renvoyées à la deuxième réunion du groupe de travail. On a également noté avec regret que cinq des neuf membres du groupe de travail n'ont pas assisté à sa première réunion et que l'on a eu quelque difficulté à obtenir des réponses aux questionnaires envoyés par la poste.

C. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PECHE EN EAUX DOUCES, SAUMATRES ET HYPERSALINES

9. Le Dr R. Rimbault, Responsable du groupe de travail, a présenté le rapport de la première réunion du groupe tenue à Rome du 1er au 3 avril 1969 (document GFCM/10/69/9); le groupe avait alors formulé sept recommandations relatives à son programme de travail. Une discussion animée a suivi et nombre de délégués ont souligné l'importance de l'aquiculture dans la région méditerranéenne où les possibilités d'accroître la production halieutique par l'exploitation des stocks naturels sont limitées. Reconnaisant la nécessité d'une action régionale pour développer l'aquiculture, les délégués se sont prononcés à l'unanimité pour le maintien du groupe de travail pendant la prochaine période intersessionnelle. Les délégués se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'une modification du titre du groupe de travail afin de mieux décrire ses activités. (Le titre "Groupe de travail sur l'aquiculture et la pêche en eau saumâtre" a été adopté lors de la séance de clôture de la session).

10. Certaines délégations ont suggéré d'inclure la transplantation et l'acclimatation d'espèces exotiques dans le programme d'activité du groupe de travail. Parmi les groupes qu'il convient d'examiner à cette fin figurent les salmonidés, Tilapia spp. et les crevettes. La délégation d'Israël a souligné la nécessité d'intensifier les recherches sur le muge, notamment sur le contrôle de sa reproduction.

11. La délégation française a offert les installations de la station des pêches de Sète pour organiser une réunion du groupe de travail sur la culture des mollusques.

12. Le Dr O.H. Oren, qui est responsable des consultations concernant les activités du Programme biologique international (PBI) sur le muge, a rendu compte de ces activités et fait remarquer que les pays membres du CGPM pourraient prendre l'initiative en matière d'élevage du muge, à condition que des mesures appropriées soient prises par les Etats Membres pour organiser la recherche et le développement de manière intensive. Le Conseil a exprimé qu'il était prêt à coopérer étroitement avec le PBI dans son programme de travail sur le muge.

13. Lors de l'adoption du rapport de la deuxième réunion du groupe de travail, le Conseil a écouté avec intérêt un rapport du délégué d'Israël sur le succès dans la reproduction artificielle de Mugil capito obtenu dans son pays et a émis le voeu de recevoir un rapport sur les méthodes et installations utilisées pendant ces expériences.

D. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EVALUATION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DEMERSALES

14. Le rapport du groupe de travail sur l'évaluation et l'exploitation des ressources démersales (document GFCM/10/69/10) a été présenté par le secrétariat. Il a été précisé que les activités du groupe de travail avaient eu lieu essentiellement par correspondance et que certains de ses membres avaient participé à la préparation du rapport sur les ressources démersales de la Méditerranée occidentale; ce rapport, établi à Sète en juillet 1969, a servi de document de travail pour le Colloque CGPM-CIESM sur les ressources de fond de la Méditerranée et leur exploitation. Les réponses de quelques Etats Membres (Chypre, Espagne, France et Italie) à une lettre circulaire du secrétariat sur la mise en oeuvre de suggestions de la neuvième session concernant des programmes de recherche spécifiques sur les ressources démersales, ont été exposées succinctement et discutées.

15. Israël, la Turquie et la Yougoslavie ont fourni des renseignements complémentaires sur leurs propres activités relatives à ces programmes de recherche.

16. De l'avis général, il y a lieu de maintenir le groupe de travail jusqu'à la prochaine session; on a reconnu le rôle important qu'il joue en relation avec la promotion et la coordination des études sur l'évaluation et l'aménagement des stocks démersaux exploités en Méditerranée. Il a été suggéré que le groupe de travail modifie son mandat et sa composition pour sa prochaine période d'activité, compte tenu des conclusions et recommandations du colloque CGPM-CIESM précité et des aspects pertinents du programme sur la biologie et les pêches établi pour l'Etude en commun de la Méditerranée.

E. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES DE SCOMRIDES MEDITERRANEENS

17. Le secrétariat a présenté le rapport du groupe de travail (document GFCM/10/69/11) et expliqué que, bien que le groupe de travail ne se soit pas réuni pendant la période inter-sessionnelle, des données sur les prises de thons et sur la composition par taille des thons rouges en Espagne, en France, en Italie et en Turquie, pour les années 1965 à 1968, ont été compilées par correspondance. Cette tâche a été réalisée par Mme R. Landau (Israël), qui a utilisé les données provenant de questionnaires distribués par le secrétariat. Il a été mentionné qu'une étroite collaboration s'est instituée entre le présent groupe de travail et le Groupe de travail sur le thon rouge du Conseil international pour l'Exploration de la Mer (CIEM). Compte tenu du fait que les mêmes données relatives au thon rouge ont été, ou seront publiées par le CIEM, on a estimé qu'il y avait apparemment là un double emploi qui devrait être évité.

18. Le groupe de travail n'a pu mettre à l'étude, dans son détail, le programme de marquage du thon dans la Méditerranée. Au cours de la discussion, toutefois, plusieurs délégations ont rendu compte de leurs programmes nationaux d'étude sur le thon, y compris ceux relatifs au marquage des thons rouges et des germons, à la collecte de données sur les prises, à la mesure des longueurs, et aux études concernant les oeufs et les larves de scombridés. Un programme entrepris conjointement par des chercheurs français et italiens, et auquel des spécialistes espagnols ont l'intention de participer sous peu, présente un intérêt particulier.

19. Les participants ont été informés des recommandations formulées récemment par le Groupe FAO d'experts chargés de faciliter la recherche sur le thon (troisième session, Cadix, octobre 1969) pour accélérer le programme de marquage du thon rouge en Méditerranée. A cet égard, il a été souhaité que l'Etude en commun de la Méditerranée consacre une large part de son programme aux activités de marquage du thon.

20. Il a en outre été suggéré et accepté de transformer le groupe de travail en un Réseau de spécialistes du thon, à caractère moins officiel, dont les membres seraient responsables, sur le plan national, du rassemblement et de la compilation des données sur les thons sur une base internationale, ainsi que d'autres aspects de la recherche sur les scombridés en Méditerranée.

F. RESEAU DE CHERCHEURS SUR LA SARDINE

21. Le Conseil a passé en revue les activités du réseau et a reconnu que les échanges de renseignements entre ses membres n'avaient pas atteint un niveau permettant d'obtenir des résultats tangibles. Selon certains avis, il aurait fallu dissoudre le réseau, eu égard au manque d'intérêt pour la constitution d'un système d'échanges de renseignements puisque la pêche de la sardine ne semble pas déborder le cadre des efforts nationaux des Etats Membres. La majorité des délégués a cependant estimé qu'il fallait maintenir le réseau tout en modifiant son titre et son mandat afin que ses activités englobent l'ensemble des clupéidés et que le Comité exécutif décide, en consultation avec les Etats Membres et le secrétariat, qui sera nommé son coordonnateur.

22. En conséquence de ces décisions, la réunion a résolu de demander au Réseau de chercheurs sur les clupéidés de redoubler d'efforts pour inciter les spécialistes des Etats Membres à entreprendre des recherches dont les résultats seraient utiles pour les travaux d'évaluation des stocks. Il conviendrait de ne pas négliger les enquêtes quantitatives sur les oeufs et les larves servant aux estimations de l'abondance relative.

23. Reconnaissant en outre que les données les plus utiles pour l'analyse des stocks sont représentées par les statistiques des captures et les mesures de la longueur des poissons, et sachant que le Groupe de travail du CGPM sur les statistiques et l'échantillonnage biologique étudie actuellement les clupéidés, le Conseil a proposé que le réseau établisse une étroite collaboration avec le Groupe de travail sur les statistiques et l'échantillonnage biologique afin d'éviter d'inutiles doubles emplois et des chevauchements inopportuns, et veille à ce que les Etats Membres mettent en oeuvre les recommandations du Groupe de travail.

II. RESULTATS ET SUITES DU COLLOQUE CGPM-CIESM SUR LES RESSOURCES DE FOND DE LA MEDITERRANEE ET LEUR EXPLOITATION

24. Le rapport du colloque a été présenté par son président, le Dr Cl. Maurin. Il a procédé, spécialement à l'intention des délégués qui n'avaient pas assisté à cette réunion, à une mise au point de l'état actuel de nos connaissances sur les ressources de fond et de leur exploitation dans la Méditerranée et a souligné les conclusions et les recommandations du colloque.

25. Au cours de la discussion, des informations complémentaires ont été fournies, essentiellement en ce qui concerne la topographie et l'hydrologie de la Méditerranée orientale. Il existerait encore, selon la délégation d'Israël, certaines zones qui ne sont pas chalutées faute dans cette région de bateaux et d'engins adaptés, et qui devraient faire l'objet de pêches expérimentales. Les répercussions possibles (diminution de la teneur en oxygène, augmentation du taux des matières nutritives, etc.) que peuvent avoir sur les ressources démersales de cette région l'augmentation progressive de la salinité de surface et la pollution ont été également mentionnées.

26. Le Conseil a approuvé le rapport du colloque (annexe VI, page 33) et ses recommandations (voir page 42).

III. COOPERATION INTERNATIONALE

A. ETUDE EN COMMUN DE LA MEDITERRANEE (ECM)

27. Les thèmes du programme biologique et halieutique de l'ECM qui ont été établis lors de la première réunion du Groupe international de coordination scientifique de l'ECM (Monaco, juin 1969) ont été présentés par M. M. Oliver, coordonnateur de l'ECM pour les questions halieutiques. L'assemblée a unanimement manifesté son accord sur ce programme. Elle a reconnu que le travail des participants à l'ECM serait facilité par l'existence d'une bibliographie exhaustive des différents aspects scientifiques de l'étude.

28. Le secrétariat a informé les participants de ce qu'un certain nombre d'experts ont été chargés d'établir des programmes biologiques et halieutiques détaillés pour l'ECM, qui tiendraient compte des projets nationaux dans ce domaine. La lenteur avec laquelle les programmes nationaux parviennent aux organisateurs de l'ECM a été regrettée et l'assemblée a souhaité que cette situation s'améliore afin que puissent être harmonisés, dès 1970, les programmes nationaux et celui de l'ECM. La résolution suivante a, en conséquence, été adoptée.

RESOLUTION CGPM/1/69

Le Conseil général des pêches pour la Méditerranée, conscient de l'importance que présente pour la mise en oeuvre du programme biologique et halieutique de l'Etude en commun de la Méditerranée une parfaite connaissance préalable des programmes nationaux,

demande instamment à ses pays membres participant à l'ECM de mettre sans délais ces programmes nationaux à la disposition du secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale qui les centralise.

29. Mme R. Paldi a fait, au cours d'une réunion ad hoc, un exposé sur sa bibliographie régionale méditerranéenne produite sur ordinateur. Les participants ont jugé cette initiative encourageante et importante, particulièrement pour l'Etude en commun de la Méditerranée, et ont recommandé que les Etats Membres, et spécialement leurs bibliothèques des pêches, coopèrent activement à la préparation d'une telle bibliographie pour l'ensemble de la Méditerranée.

B. COOPERATION FUTURE AVEC LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA MER MEDITERRANEE (CIESM)

30. Les relations entre le CGPM et la CIESM se sont considérablement développées depuis la neuvième session du Conseil. Cette tendance s'est manifestée, en premier lieu, à l'occasion des journées d'études planctonologiques organisées en septembre 1968 dans le cadre de la vingt-et-unième assemblée plénière de la CIESM, par l'inclusion dans l'ordre du jour, à la demande du CGPM, du thème "Oeufs et larves de thonidés. Relations avec le milieu". L'étude de ce point a conduit la CIESM et le CGPM à adopter une résolution commune recommandant de promouvoir des recherches, qui ont été déjà partiellement réalisées, sur la distribution des oeufs et larves du thon rouge et du germon. D'autre part, le CGPM a pris l'initiative d'inviter la CIESM à parrainer avec lui le Colloque sur les ressources de fond de la Méditerranée et leur exploitation, ce qui a permis à cette réunion de couvrir la plupart des problèmes soulevés par l'exploitation des ressources des eaux profondes et de mettre en évidence les étroits rapports qui existent entre les différentes sciences de la mer et leurs applications. En troisième lieu, l'organisation de l'Etude en commun de la Méditerranée, crée de nouveaux liens entre les secrétariats de la Commission et du CGPM.

31. Le Conseil a manifesté son appréciation pour l'ensemble des arrangements énumérés ci-dessus. Il a cependant souhaité que la coopération avec la CIESM s'amplifie encore et que soient recherchés, en un premier stade, au niveau des organismes directeurs et des secrétariats de la Commission et du Conseil, les moyens de coordonner les activités de ces deux organismes dans les domaines où cette nécessité se fait sentir. Cette coordination permettrait notamment, en vue de diminuer les doubles emplois éventuels, l'organisation de réunions mixtes de la CIESM et du CGPM, ce qui faciliterait la participation des délégations, spécialement celles des pays n'ayant que des moyens réduits en ce qui concerne les spécialistes et le budget; elle simplifierait, grâce à l'existence d'un secrétariat commun, la mise en oeuvre de projets concertés. Tenant compte de ces considérations, le Conseil a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION CGPM/2/69

Le Conseil,

notant avec satisfaction l'évolution positive de ses relations de travail avec la CIESM,

souhaitant amplifier ces relations pour permettre une utilisation optimale des moyens humains, matériels et financiers des Etats Membres, favoriser l'assistance aux réunions grâce à l'adoption de sujets de travail pluridisciplinaires et aboutir à la mise en oeuvre de projets de recherche communs,

donne au Comité exécutif et au secrétariat le mandat d'engager des consultations et des négociations avec le Bureau et le secrétariat de la CIESM pour étudier les modalités d'une étroite coopération entre ces deux organismes, en vue d'obtenir une efficacité accrue de leur action grâce à une rationalisation des moyens dont ils disposent et de leurs structures.

IV. POLLUTION MARINE EN MEDITERRANEE ET SES EFFETS SUR LES RESSOURCES VIVANTES ET LA PECHE

32. La question a été présentée par le secrétariat qui s'est référé au document GFCM/10/69/16. Il a souligné l'utilité d'une étude sur la pollution marine en Méditerranée pour les Etats Membres et pour les différentes organisations internationales qui s'occupent de ce problème.

33. L'accord a été général pour que le Conseil établisse, pour la durée de la session, un Groupe de travail ad hoc sur la pollution marine en Méditerranée et ses effets sur les ressources vivantes et la pêche, le mandat de ce groupe étant de préparer une étude sur l'état de la pollution marine en Méditerranée grâce à l'établissement d'un questionnaire approprié qui serait adressé aux pays riverains de cette mer.

34. Au cours des débats, d'autres suggestions ont été faites en ce qui concerne les travaux du groupe. C'est ainsi qu'on a proposé de rassembler des informations sur les mesures légales prises dans divers pays, d'une manière analogue à ce qui a été fait dans le Rapport du Groupe de travail sur la pollution en mer du Nord publié par le Conseil international pour l'exploration de la mer. Le délégué de la Turquie a souligné la nécessité d'entretenir un courant de connaissances scientifiques entre les pays développés et les pays en voie de développement en ce qui concerne la recherche en matière de pollution marine; il a suggéré, à cette fin, l'échange de spécialistes. Il a été en outre souhaité que le groupe évite les doubles emplois, en limitant son domaine d'activité aux zones présentant de l'importance pour les pêches, étant donné que plusieurs autres organisations internationales s'occupent d'autres aspects de la pollution. Il conviendra de tenir compte de cette situation lors de la préparation du rapport qui devra, cependant, envisager les effets de la pollution sur les ressources vivantes dans le sens large, afin que la Conférence technique de la FAO sur la pollution des mers et sur ses effets sur les ressources biologiques et la pêche qui se tiendra à Rome en décembre 1970, puisse disposer de la meilleure étude possible sur la pollution en Méditerranée.

V. PROMOTION ET COORDINATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) ET AUTRES ACTIVITES MULTILATERALES DANS LA REGION

35. Le secrétariat a mis l'accent sur les nouveaux moyens d'assistance du PNUD qui, s'ils se révèlent efficaces dans l'océan Indien, pourraient éventuellement servir pour un programme halieutique international dans la région de la Méditerranée, du type de celui recommandé par la première réunion du Groupe international pour la coordination scientifique de l'ECM (document GFCM/10/69/13). La situation actuelle des projets bénéficiant d'une aide PNUD/FAO dans la zone méditerranéenne (Algérie, Tunisie et Turquie) a été rapidement passée en revue et le Conseil a noté avec satisfaction le succès rencontré dans l'élaboration de ces projets.

36. En ce qui concerne une demande concernant spécifiquement une éventuelle assistance financière pour la recherche sur la conservation du poisson dans l'eau de mer réfrigérée, on est convenu que le secrétariat étudiera de près la question en vue d'examiner, en consultation avec les gouvernements intéressés, quels moyens d'assistance utiliser dans le cadre d'un programme approprié.

VI. AUTRES QUESTIONS

A. REUNION DU COMITE DE LECTURE

37. Le Comité de lecture, constitué des présidents et des secrétaires techniques des groupes de travail ainsi que du secrétaire du CGPM, s'est réuni le 12 décembre. Il a proposé à l'examen du Comité exécutif, la liste des documents suivants pour publication, après certaines modifications et améliorations de la présentation demandées en détail par le Comité de lecture, dans la série Etudes et Revues du CGPM. Les documents proposés sont indiqués ci-dessous, par ordre de priorité:

- Commercialisation du poisson frais et congelé dans plusieurs pays méditerranéens
- Essais à l'échelle pilote sur la conservation du poisson en glace et en eau de mer réfrigérée en Yougoslavie
- Etudes sur les techniques de fumage de la carpe, du mullet et de l'anguille
- Variations du rendement de la pêche (kg/h) sur le plateau des îles Baléares entre 1958 et 1969 (M. Massuti)
- La pêche à la crevette de grand fond. Etudes sur le rendement à bord d'un nouveau navire de pêche s'occupant exclusivement de pêche sélective. Prospection de nouveaux fonds de pêche dans les îles Baléares (M. Massuti)
- Nouvelle étude bionomique des fonds à crevettes de grand fond dans les îles Baléares après dix années d'exploitation (M. Massuti)
- Diurnal and seasonal variations in the catch of Nephrops norvegicus L. in the central Adriatic sea (S. Jukić)
- The Norway lobster catch (Nephrops norvegicus L.) and associated populations in the Yugoslav trawl fishery of the central Adriatic sea (S. Jukić)
- Studies on the distribution, growth and abundance of migrating fry and juveniles of mullet in a brackish coastal lake (S. El Zarka et al.)
- Offshore trawl fish from the Mediterranean coast of Israel (L. Zismann)
- Fishing surveys and commercial exploitation of deepwater trawling grounds in the Eastern Mediterranean (M. Ben Yami)

38. Il a été suggéré de demander à M. S. Jukić de préparer un Synopsis des pêches sur la langoustine (Nephrops norvegicus) de la Méditerranée.

39. M. R. Raimbault a été chargé de faire des propositions au secrétariat pour une large dissémination en faveur des spécialistes de l'aquiculture, des documents techniques préparés pour la première réunion du Groupe de travail sur la pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines (voir document GFCM/10/69/9).

40. Le Comité de lecture a estimé que les recherches dans les lagunes méditerranéennes et l'exploitation de ces masses d'eau va devenir un sujet primordial d'études dans le futur, et il a recommandé que la FAO considère la possibilité de créer une série, ou une sous-série, dans ses publications actuelles pour couvrir les recherches en lagune et en estuaire. Le Comité de lecture a également suggéré que la FAO prépare une liste bibliographique de ses propres publications dans ce domaine afin d'informer les chercheurs de l'existence de ces documents et de la possibilité de se les procurer.

B. DIVERS

41. L'examen du catalogue "Cartes de pêche de la Méditerranée" (document GFCM/10/69/15) a conduit quelques délégués à préciser l'état actuel des travaux de la cartographie de la pêche dans leur pays. Les informations nouvelles seront incorporées au catalogue au fur et à mesure de leur réception par le secrétariat.

42. Le document GFCM/10/69/14, "Répertoire des services nationaux de pêche et des instituts de recherche dans la région méditerranéenne" a été étudié par le Conseil. Il a été suggéré au secrétariat de donner un titre plus précis à la version anglaise de ce répertoire. Les participants ont été priés de faire parvenir au secrétariat leurs éventuelles propositions de révision de ce document avant son impression finale.

43. A l'occasion du départ en retraite de M. Furnestin, directeur de l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes de France et chef de la délégation française à plusieurs sessions du CGPM, les participants ont voté une motion lui adressant les remerciements du Conseil pour la part qu'il a prise dans ses travaux et ses vœux les plus chaleureux pour une longue et active retraite.

VII. POINTS DE CONCLUSION

A. ADOPTION DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS

44. Les cinq groupes de travail suivants se sont réunis du 10 au 12 décembre 1969:

- Utilisation et commercialisation du poisson et des produits de la pêche (annexe VII, page 47.)
- Statistiques des pêches et échantillonnage biologique (annexe VIII, page 53)
- Pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines (annexe IX, page 67)
- Evaluation et exploitation des ressources démersales (annexe X, page 73)
- Pollution marine en Méditerranée et ses effets sur les ressources vivantes et la pêche (annexe XI, page 79)

Leurs rapports, ainsi que la partie générale du rapport de la session, ont été approuvés par le Conseil.

45. Le Conseil a conclu que la formule des groupes de travail, adoptée de façon systématique après la neuvième session, était, à l'heure actuelle, la mieux adaptée à la promotion de programmes internationaux coordonnés en vue du développement de la pêche en Méditerranée. Il a d'autre part confirmé que ces groupes de travail devraient se réunir régulièrement au cours des sessions et pendant les périodes d'intersessions. Le Conseil s'est cependant ému de ce que, si la participation des experts aux réunions intersessionnelles du biennium écoulé a été généralement satisfaisante, une faible proportion seulement des membres de ces groupes de travail a été incluse dans les délégations nationales à la dixième session. Il a estimé que si cette pratique se généralisait, elle se traduirait par une discontinuité dans l'action des groupes de travail et, par conséquent, par une baisse sensible de leur efficacité. Tenant compte de ces considérations, le Conseil a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION CGPM/69/3

Le Conseil,

considérant que les groupes de travail du CGPM constituent actuellement le moyen le plus efficace pour promouvoir le programme qu'il se fixe en vue du développement des pêches en Méditerranée,

considérant en outre que ces groupes de travail ne peuvent remplir intégralement leur mandat que s'ils se réunissent avec une régularité suffisante et que si la présence des mêmes membres permet d'assurer, d'une réunion sur l'autre, la continuité de l'action entreprise,

recommande

- que la FAO favorise dans toute la mesure de ses moyens financiers et techniques les réunions d'intersessions des groupes de travail du CGPM

- que les Etats Membres du CGPM incluent dans leurs délégations aux sessions du Conseil leurs experts, membres de ces groupes de travail.

46. Le Conseil, tout en appréciant la proposition du Groupe de travail sur l'évaluation et l'exploitation des ressources démersales qu'un colloque sur la protection rationnelle des ressources démersales de la Méditerranée soit organisé en relation avec la onzième session du CGPM, a cependant retenu en priorité la recommandation figurant au paragraphe 12 du rapport du Groupe de travail sur la pêche en eaux douces, saumâtres et hypersalines. Il a donc été décidé que le colloque qui précédera la onzième session aura pour thème "L'aquiculture en eau saumâtre dans la région méditerranéenne".

B. ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

47. Le Conseil a élu par acclamations:

Président	M. M. Oliver
Premier vice-Président	Mme F. Ktari
Deuxième vice-Président	M. I. Artüz

C. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

48. Les délégués de la Grèce et de Malte ont transmis au Conseil, de la part de leur gouvernement, une invitation officielle pour que la onzième session se tiende dans leur pays. Le Conseil a vivement remercié les gouvernements de Grèce et de Malte pour leur offre et, dans l'impossibilité où il s'est trouvé de prendre une décision immédiate, a décidé que le lieu et la date de la onzième session seraient fixés par le Président du CGPM, en consultation avec le Directeur-général de la FAO.

ETATS MEMBRES
(au 31 décembre 1969)*

Algérie

Bulgarie

Chypre

Espagne

France

Grèce

Israël

Italie

Liban

Libye

Malte

Maroc

Monaco

République arabe unie

Tunisie

Turquie

Yougoslavie

*La Bulgarie est devenue membre le 3 novembre 1969

Le Royaume-Uni s'est retiré le 25 juin 1968